UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE Delémont

Séance du Conseil de Ville du 25.11.2013



Frontaliers dans l'administration communale?

Suite à une analyse du « Conseil du Léman » sur le phénomène de la migration quotidienne, pendulaire, de forces de travail frontalières, la presse signale que leur nombre a doublé en 10 ans.

Un des arguments fréquemment utilisés pour la isser faire ce phénomène qui facilite la sous-enchère salariale et modifie la culture des entreprises de proximité est que les emplois occupés par les frontaliers sont ceux dont les citoyens suisses ne veulent pas.

Or, ce rapport montre que la part des pendulaires travaillant dans l'administration a grossi de manière exponentielle. Il est étrange de considérer un emploi dans l'administration cantonale ou communale comme étant peu attractif pour des citoyen(ne)s suisses.

Combien de frontaliers sont-ils employés actuellement par la Commune de Delémont ?

Pour l'UDC Delémont

Dominique Baettig